

J'appuie le député de Saint-Jacques (M. Beaudry) quand il dit que nous devrions tous lire ce document. Il nous en a recommandé la lecture. Je crois que nous devrions le lire. Nous devrions même, si possible, en obtenir un second exemplaire, que nos femmes pourraient lire pendant la période de Noël.

**L'hon. M. Rinfret:** Ce serait un cadeau de Noël.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Il serait peut-être bien accueilli. Le député de Charlotte est un orateur extrêmement agréable. Il a certes plu à tous les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre. J'admets qu'il est persuasif. Il parle de façon à inspirer confiance. Il a parlé de la liberté de la ménagère qui, son panier à provisions sous le bras, s'en va d'un magasin à l'autre, épargnant quelques cents par-ci et quelques cents par-là,—c'est dix cents par-ci, dix cents par-là, qu'il a dit. Voilà ce dont il a parlé. Il doit savoir que généralement lorsque la ménagère sort, son panier à provisions sous le bras, c'est pour acheter des articles d'épicerie; or ce sont ces articles qui sont le moins atteints par la fixation des prix de vente. J'ignore la cause de l'hilarité du ministre de la Justice (M. Garson). Parfois, il rit sans motif.

**Une voix:** Ce n'est que de la nervosité.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** J'ignore ce qui le fait rire en ce moment.

**L'hon. M. Garson:** Je n'hésite pas à le dire à mon honorable ami. C'est trop intéressant pour que je ne le dise pas.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Qu'est-ce que c'est?

**L'hon. M. Garson:** L'honorable député de Charlotte (M. Stuart) a conclu de vos observations que vous donniez à entendre que les femmes ne portent pas de vêtements parce qu'elles ne font des emplettes que pour acheter des articles d'épicerie. (*Exclamations.*)

**M. Hees:** Honte!

**M. Adamson:** Le Gouvernement préconise maintenant des lois de nudisme.

**L'hon. M. Rinfret:** Êtes-vous contre?

**M. Adamson:** Je m'y oppose.

**M. Fulton:** Si le Gouvernement reste très longtemps au pouvoir, les dames ne pourront plus s'acheter de linge. Les prix seront trop élevés.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** A mon avis, le député voulait dire que lorsque les dames vont à un magasin c'est pour acheter des provisions.

[M. Browne (Saint-Jean-Ouest).]

**M. Stuart (Charlotte):** Je ne parlais pas au figuré. Une femme pourrait se rendre au magasin sans acheter de provisions. Elle pourrait se procurer des vêtements, ou des produits pharmaceutiques. Je n'ai pas parlé d'articles d'épicerie. Ne me prêtez pas de telles paroles. Consultez demain le compte rendu et vous n'y releverez pas le mot épicerie.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Le député n'en a-t-il pas parlé?

**M. Stuart (Charlotte):** Je ne l'ai pas insinué. Pourquoi l'avez-vous donné à entendre?

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** C'est naturellement ce qu'une dame achète quand elle va au magasin avec son panier.

**M. Stuart (Charlotte):** Elle pourrait acheter une foule d'autres articles, comme du linge ou des produits pharmaceutiques.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Oui. Je sais autant que vous pourquoi une femme se sert d'un panier à provisions.

**M. Fulton:** Il s'en sert pour faire de la contrebande.

**M. Hees:** Il traverse le pont avec son panier.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Je fais donc observer que lorsque la maîtresse de maison prend son panier à provisions, c'est pour acheter de la nourriture. Or on a affirmé que seulement 1 p. 100 des articles offerts dans les épiceries sont assujétis à la fixation du prix de vente.

**M. Stuart (Charlotte):** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas laissé entendre qu'elle achetait des denrées alimentaires. Je n'ai rien dit donnant à entendre qu'elle achetait de la nourriture. J'avoue que dans les épiceries, il y a peu d'articles assujétis à la fixation des prix de vente. Je parlais de son sac à provisions. Quand elle prend son cabas, me femme ne sort pas seulement pour acheter des aliments, elle achète aussi des vêtements. Il lui en faut. Les autres aussi, je suppose. Je n'ai pas dit un seul mot à propos de denrées alimentaires.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** J'en viendrai à cette question dans un instant. Je parle en ce moment de produits alimentaires parce qu'elle doit s'en procurer presque chaque jour. Toute ménagère canadienne doit acheter des aliments presque tous les jours.

**Des voix:** Parfaitement.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Si vous entrez dans un magasin A. & P., vous y verrez les clientes avec des paniers remplis de pro-